

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 04 juillet 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-FINANCES-46

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

05 JUL. 2025
05 JUL. 2025
05 JUL. 2025

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROUVANT LES CONDITIONS DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE FINANCIER

- VU le code de l'éducation ;
- VU le décret n°2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU la délibération CA-2024-FINANCES-32 approuvant le plan de retour à l'équilibre financier (PREF) ;
- VU les documents adossés à la présente délibération.

CONSIDÉRANT l'exigence de transparence et de pilotage consolidé des finances de l'université, conformément à l'article R.719-109 du code de l'éducation ;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par la Cour des comptes et les échanges menés avec le Rectorat de région académique d'Île-de-France ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour la trajectoire financière de l'établissement au regard de l'exécution du budget 2024 et de la situation comptable au 1er semestre 2025 ;

CONSIDÉRANT le plan de retour à l'équilibre financier (PREF) adopté par délibération du 5 juillet 2024 et ses mesures de redressement ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 04 juillet 2025 en formation plénière décide :

Article 1 :

D'APPROUVER le maintien de l'ensemble des mesures arrêtées dans le cadre du Plan de Retour à l'Équilibre Financier (PREF), adopté par délibération du Conseil d'administration en date du 5 juillet 2024, et en précise la liste ci-après :

LISTE DES MESURES DU PLAN DE RETOUR A L'EQUILIBRE SOURCE D'ECONOMIES ACCROISSEMENT DES RESSOURCES PROPRES

		CHIFFRAGE (en K€)							
		2024		2025		2026		2027	
PROJETS , PREF corrigés	Mesures PREF ACTIONS	Coût d'entrée	Economies attendues Gains Recettes	Coût d'entrée	Economies attendues Gains Recettes	Coût d'entrée	Economies attendues Gains Recettes	Coût d'entrée	Economies attendues Gains Recettes
Refondre le modèle d'allocation des ressources	Refondre le modèle d'allocation des ressources				3 000 000 €				
Piloter les recrutements dans la logique d'une GPEEC	Préserver l'emploi malgré un gel nécessaire		400 000 €		1 000 000 €		600 000 €		
	Promouvoir une politique d'intégration du handicap par la mise en œuvre la convention FIPHFP et favoriser les recrutements BOE	35 730 €	66 000 €	35 730 €	66 000 €	35 730 €	66 000 €		66 000 €
Harmoniser, piloter et contenir les rémunérations accessoires	Reviser le RNA. Limiter les heures complémentaires, Reduire le nombre de sous services		100 000 €		100 000 €		100 000 €		
Piloter l'offre de formation	Piloter l'offre de formation en cadrant le nombre d'heures d'enseignement maximum par formation (volet 1) Piloter l'offre de formation en définissant les seuils d'ouverture des formations (volet 2)				300 000 €		600 000 €		500 000 €
Deployer le plan de sobriété énergétique	Organiser la fermeture de l'université une semaine supplémentaire en période hivernale						250 000 €		250 000 €
Créer un service facturier recettes au niveau de l'agence comptable	Créer un service facturier recettes au niveau de l'agence comptable et améliorer de la qualité comptable	37 161 €	2 000 000 €	37 161 €	1 500 000 €	37 160 €	2 000 000 €	37 160 €	2 500 000 €
Les ressources propres de la recherche	Augmenter le nombre et le montant des contrats de recherche, Améliorer les recettes liées à la recherche	37 161 €	3 000 000 €	37 161 €	2 000 000 €		2 000 000 €		2 000 000 €
	Travailler le modèle économique des plateformes et de l'expertise des chercheurs			37 161 €			500 000 €		
L'offre de formation	Developper l'offre de formation continue en augmentant les effectifs sur les formations existantes et en développant de nouvelles formations (Volet 1) et par l'accroissement de la visibilité et par le renforcement du marketing (Volet 2)	148 644 €	2 686 €		200 000 €		400 000 €		400 000 €
	Reorganiser et développer le potentiel de la formation médicale continue (DUFMC)								
Renforcer la formation en apprentissage	Renforcer la formation en apprentissage				2 000 000 €		2 000 000 €		2 000 000 €
Reviser les tarifs de location (nouvelle grille, nouvelle règle) du patrimoine immobilier	Reviser les tarifs de location (nouvelle grille, nouvelle règle) du patrimoine immobilier				20 000 €		20 000 €		20 000 €
Mutualiser les espaces, les missions et renforcer le pilotage central	Organiser la mutualisation des locaux d'enseignement (amphis, salles de cours et de TD/TP) (volet 1)							18 000 €	250 000 €
	Organiser la mutualisation des bureaux des personnels (enseignants et Biats) (volet 2)							18 000 €	250 000 €
	Mutualiser des missions au sein des services centraux (Volet 1) et à l'échelle des campus (Volet 2)			50 000 €		50 000 €		18 000 €	250 000 €
Intégrer les systèmes et les ressources informatiques des composantes dans le champ d'action de la direction des systèmes d'information (DPEC)	Piloter avec les données Se doter d'un SI décisionnel	15 000 €		25 000 €		25 000 €		25 000 €	
Regulation des neutralisations des amortissements							1 000 000 €		

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 04 juillet 2025

Article 2 :

D'APPROUVER l'ajout d'une mesure d'apurement des comptes d'attente liés aux projets d'investissements immobiliers finalisés de l'établissement.

Article 3 :

D'APPROUVER la trajectoire financière des conditions de retour à l'équilibre financier telle que définie dans le tableau annexé à la présente délibération.

Article 4 : Entrée en vigueur et exécution

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La Directrice générale des services et l'Agente comptable sont en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 04 juillet 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Nombre de membres constituant le conseil : 33	DÉCOMPTÉ DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Votants : 30
Quorum : 17	Votes exprimés : 30
Membres présents : 24	Pour : 25
Membres représentés : 6	Contre : 0
Total des membres présents et représentés : 30	Abstentions : 5

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

	2021	2022	2023	2024	Variation en % 2024/2023	2025 BI Voité	2025 BR	2026	2027	2028
CHARGES										
FONCTIONNEMENT (new)	44 252 617	52 766 303	46 912 067	55 052 638	17,4%	59 174 267	64 314 222	51 000 000	51 000 000	51 000 000
MARS SALARIAL (new)	204 132 399	220 368 035	232 543 525	240 471 231	3,4%	251 900 624	250 401 128	255 909 953	261 539 972	267 293 851
Sous total : charges déboursables	248 385 016	273 134 338	279 455 593	295 523 869	6,7%	311 074 891	314 715 350	306 909 953	312 539 972	318 293 851
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	18 495 280	20 499 549	31 161 312	32 517 312	4,4%	31 438 823	32 517 312	31 000 000	32 000 000	32 000 000
TOTAL CHARGES	266 880 295	293 633 887	310 616 904	328 041 181	5,6%	342 513 714	347 232 662	337 909 953	344 539 972	350 293 851
PRODUITS										
SCSP (new)	212 794 299	211 579 558	226 718 894	229 479 391	1,2%	230 006 400	233 206 400	233 206 400	233 206 400	235 258 616
Autres subventions Autres produits	42 472 433	61 886 590	53 395 523	81 452 066	52,5%	85 094 545	89 747 032	81 700 000	87 850 000	91 600 000
Dont Recherche et Autres	15 242 345	26 684 612	10 562 704	35 904 673	239,9%	41 815 523	42 282 191	34 500 000	38 000 000	40 000 000
dont Droits d'inscription	5 023 186	5 066 592	5 251 171	5 403 994	2,9%	6 334 718	6 355 556	5 700 000	5 800 000	5 900 000
dont EVEIC	2 160 915	2 396 062	1 880 918	2 718 245	44,5%	2 500 000	2 672 000	2 700 000	2 750 000	2 800 000
dont Formation continue	9 156 997	9 186 337	7 997 314	7 002 053	-12,4%	6 421 652	7 114 846	7 600 000	8 000 000	8 500 000
dont Formation par apprentissage	9 986 951	17 575 051	26 705 203	29 436 681	10,2%	27 066 652	30 074 511	30 000 000	32 000 000	33 000 000
dont Taxe d'apprentissage	902 038	977 935	998 213	986 421	-1,2%	956 000	1 247 928	1 200 000	1 300 000	1 400 000
Sous total : recettes encaissables	255 266 732	273 466 148	280 114 417	310 931 457	11,0%	315 100 945	322 953 432	314 906 400	321 056 400	326 858 616
Apurement des comptes d'attente de recettes et facturation intégrale des produits de l'université										
Reprises provisions et Quote Part	13 154 725	11 123 838	21 887 204	22 368 939	2,2%	23 375 189	24 453 678	24 000 000	25 000 000	25 000 000
TOTAL PRODUITS	268 421 457	284 589 987	302 001 621	333 300 396	10,4%	338 476 134	347 407 110	338 906 400	346 056 400	351 858 616
RESULTAT PREVISIONNEL	1 541 162	- 9 043 900	- 8 615 283	5 259 215	-161,0%	- 4 037 580	174 448	996 447	1 516 428	1 564 765
Taux de rigilité	80%	81%	83%	77%	-8,3%	80%	78%	81%	81%	82%
Capacité Auto Financement (CAF)	6 881 716	328 670	655 324	15 405 786	2240,9%	4 026 054	8 238 082	7 996 447	8 516 428	8 564 765
Depenses Investissement non financé	8 725 010	11 006 710	8 071 659	23 143 783	185,7%	8 805 319	9 053 274	6 800 000	6 500 000	6 500 000
Apurement des comptes d'attente recettes de la DPOO					#DIV/0!			2 500 000	2 000 000	
VARIATION CA FONDIS DE ROULEMENT	-2 201 063	-10 678 040	7 416 334	7 737 397		-4 779 265	815 192	3 696 447	4 016 428	2 064 765
FOND DE ROULEMENT (FDR)	30 704 986	20 026 946	12 610 612	4 872 615	-61,4%	64 842	4 057 423	7 753 871	11 770 299	13 835 064
FDR JOURS	45	26	16	6	-69,5%	0	5	9	14	16